

24 IDÉES AUX POLITIQUES

POUR SOUTENIR LA JEUNESSE



EDITO

À l'approche des élections communales, régionales, communautaires, européennes et fédérales de 2024, nous sommes ravis de partager ce plaidoyer avec vous. Il vous permettra d'obtenir une meilleure compréhension des défis et des attentes du Patro pour les prochaines législatures.

Nous sommes fermement convaincus qu'une collaboration entre les responsables politiques de tout niveau, les cabinets gouvernementaux, les administrations, l'ensemble du secteur de la jeunesse et notre Mouvement est essentielle. Et ce, afin d'atteindre une société qui soit toujours plus cohérente et épanouissante pour les millions d'enfants et de jeunes qui composent notre pays, notre région, notre communauté.

TABLE DES MATIÈRES

EDITO	02
MAIS POURQUOI UN PLAIDOYER ?	03
LE PATRO EN QUELQUES CHIFFRES	04
COMMENT LIRE CE PLAIDOYER ?	05
LE CAMP	06
LA MOBILITÉ	10
LA PARTICIPATION CITOYENNE	12
LE VOLONTARIAT ET L'EMPLOI	16
LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE	19
LA PRÉCARITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ AUX LOISIRS	22
LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES	28



MAIS POURQUOI UN PLAIDOYER ?

Le Patro, en tant que mouvement de jeunesse, joue un rôle essentiel dans le développement et l'épanouissement des jeunes au sein de la société. Chaque jour, nous offrons à ceux-ci l'opportunité de grandir, de créer des liens et de découvrir le monde qui les entoure.

En tant que citoyen, un patronné s'engage dans son environnement et dans la vie de son quartier. Cette collaboration avec les divers partenaires est enrichissante tant pour le patro local que pour la dynamique de la commune. Il nous semblait dès lors très intéressant, en tant que Fédération Nationale des Patros, de partager leurs besoins de terrain, mais également d'étendre le processus au regard des principaux enjeux qui les concerneront demain dans les différentes législatures.

À travers ce plaidoyer et ses différentes pistes d'action, nous vous invitons donc à tendre l'oreille aux vécus de cette jeunesse. Mais plus que des revendications, c'est surtout une invitation à collaborer que nous vous proposons. À cet égard, nous serions enchantés de participer à des discussions avec vous sur les différents sujets qui sont abordés dans ce document. N'hésitez donc pas à nous convier à votre table pour que nous puissions participer ensemble à l'édification d'un avenir prometteur pour les jeunes et les enfants... d'aujourd'hui et de demain !

LE PATRO EN QUELQUES CHIFFRES

Mouvement de jeunesse reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Patro offre un espace complémentaire à l'école et à la vie familiale, où des activités ludiques, éducatives et multiâges sont proposées par de jeunes animateurs formés, expérimentés et passionnés.

Le Patro est structuré en 3 niveaux :

- Le niveau local qui propose des animations chaque semaine et un camp chaque été.
- Le niveau régional
- Le niveau fédéral

Ces 2 derniers niveaux soutiennent, outillent, forment et fédèrent les groupes locaux selon une territorialité spécifique.

Les chiffres actualisés :

Nombre de membres : 21.868	Nombre d'animateurs : 3.609	Nombre d'animés : 18.259
Nombre de groupes locaux : 220	Taille moyenne des groupes : 99 membres	Nombre de régionales : 18
Nombre de cadres régionaux : 460	Nombre de cadres fédéraux : 157	Nombre global d'activités sur l'année : 5.900 animations hebdomadaires
Nombre d'animateurs qui ont reçu une formation en 2022-2023 : 1.509	Pourcentage moyen d'animateurs formés BACV dans les groupes locaux : 54%	Nombre d'heures de bénévolat (hors réunions de préparation et autres activités) : 1.075.200

COMMENT LIRE CE PLAIDOYER ?

Constitué de 7 thématiques. Pour chacune d'entre-elles, vous trouverez une brève introduction présentant les problématiques rencontrées, les actions que nous mettons déjà en place au Patro ainsi que nos propositions concrètes afin d'y répondre.

LÉGENDE :



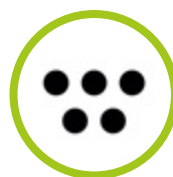
Europe



Fédéral



Fédération
Wallonie-
Bruxelles



Région
Wallonne



Communes

LES CAMPS

Le camp, c'est l'apogée d'une année pour un jeune. Parti pour une dizaine de jours, il se retrouve avec ses copains et copines pour vivre une expérience riche en dépaysement, en amusement et en apprentissages sur soi et la vie en groupe.

Pourtant, le manque d'endroits de camps et l'augmentation des prix de location sont des défis majeurs actuellement pour les mouvements de jeunesse en Belgique. Renforcé par la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, ce constat est d'autant plus fort pour les grands groupes, l'une des spécificités éducatives du Patro. À la différence de nos homologues, tous les animés partent ensemble en camp patro, des plus petits (4 ans) aux plus grands (16 ans et plus) encadrés par toute une équipe d'animation. Au Patro, la taille moyenne d'un groupe dépasse les 100 animés et il n'est pas rare d'avoir des groupes de 150 à 200 enfants et jeunes.

À cet égard, l'augmentation de règlementations pour limiter le nombre de personnes/camp nous empêche de vivre la pédagogie familiale telle que nous la défendons dans notre Projet Educatif. C'est pourquoi la collaboration avec les autorités locales et l'investissement dans des infrastructures durables et de grandes tailles sont des solutions clés pour résoudre ces difficultés.

Ce que nous faisons :

- ✓ **SOS Camp** : un dispositif de soutien pour les groupes et d'urgence accessible 24h/24 et 7 jours/7.
- ✓ **Une concertation permanente** avec les autres mouvements de jeunesse belge.
- ✓ **Une task force** pour soutenir nos groupes dans leur recherche d'endroits de camp.
- ✓ **La création d'outils pédagogiques** : Fou Le Camp (et Fou Le Camp à l'étranger), mais aussi des campagnes et un colis envoyé chaque été ainsi que de nombreux articles de revues/blogs.
- ✓ **Camp solidaire** : un dispositif de soutien aux familles les plus précarisées afin de couvrir une partie des frais de camp.
- ✓ **Camp pour tous** : un dispositif de dons de nourriture aux groupes locaux.
- ✓ **Un service de prêt de tentes interne** : pour suppléer aux refus du Centre de prêt de Naninne.
- ✓ **Des unités de formations spécifiques aux camps** : tant dans notre formation de base pour les animateurs que dans des journées de formations complémentaires.
- ✓ **Participation à des instances** de lobbying et de développement : la Commission Générale d'Avis Centre de Vacances, mais aussi Atouts-Camps.

Nos idées pour demain :

► Augmenter le nombre d'endroits de camps de qualité et de taille diversifiée

Face aux limitations du nombre d'enfants et de jeunes acceptés en camp qui se font de plus en plus nombreuses dans les différents règlements de police et afin de pouvoir continuer à vivre notre pédagogie familiale, le Patro demande une action concertée de la part des autorités concernées face au manque d'endroits de camp de qualité qui permettent l'accueil des grands groupes. Ce manque constitue un obstacle majeur pour le développement des camps et empêche des centaines de jeunes de vivre cette expérience chaque été. Face à ces situations, ce constat ne va que s'intensifier pour le Patro comme pour les grosses unités du pays.

Pour y parvenir, plusieurs pistes :



Développer la capacité financière et RH de l'ASBL Atouts Camps. Cela permettra de renforcer la décentralisation des camps sur les territoires moins occupés du pays, mais également d'intensifier la recherche d'endroits diversifiés de (très) grande et petite taille. L'obtention du label prairie et bâtiment pour de nouveaux endroits de camp permettra également d'offrir aux jeunes des infrastructures sûres et adaptées à leurs besoins sans surcharger les zones sous tension démographique en été.



Rendre accessibles certaines infrastructures communales (écoles, centre sportif, locaux utilisés par les mouvements...) pour augmenter le nombre d'endroits de camps possibles en Région wallonne. Des endroits de toute taille pour permettre d'intégrer les spécificités pédagogiques de tous. Ouvrir les infrastructures à de grands groupes n'est pas synonyme de plus de nuisances, mais d'une meilleure collaboration et de vivre ensemble dont nos groupes sont conscients.



Ouvrir davantage les infrastructures scolaires aux mouvements de jeunesse et aux autres opérateurs jeunesse. Les infrastructures scolaires offrent un potentiel énorme pour accueillir des camps pendant les vacances : cuisine, espaces larges intérieurs et extérieurs, adaptation aux plus jeunes, sécurisation des abords... Même si toutes les écoles ne sont pas du giron communal ou communautaire, rendre accessibles ces lieux permettra d'augmenter considérablement le nombre d'endroits de camp de qualité tout en permettant un usage plus collectif des infrastructures publiques et une rentrée d'argent importante pour les établissements scolaires.

► **Harmoniser les congés scolaires sur tout le territoire**



Harmoniser les congés scolaires entre tous (niveau académique inclus) afin de faciliter l'organisation des camps. À l'heure actuelle, les examens des étudiants du supérieur tombent en août, période plus utilisée depuis la réforme des rythmes scolaires pour organiser un camp. Certains animateurs ne sont donc plus disponibles et cela rend compliqué l'encadrement en été. Certains animateurs sont d'ailleurs assez frustrés de ne pas pouvoir participer pleinement à ce dernier chapitre de l'année patro.

Dans le projet de réforme actuel, il faut donc en tenir compte sans créer pour autant un cadre différent pour le niveau académique où les étudiants termineraient encore plus tard leur année scolaire de base.

Le Patro reconnaît que l'harmonisation des congés peut susciter certaines préoccupations. Cependant, il demande que cette démarche soit mise en œuvre de manière réfléchie et progressive avec les autres communautés du pays, en tenant compte des spécificités régionales et des implications sur l'organisation des familles et des établissements scolaires.



► Collaborer davantage avec les autorités locales



Implémenter des “Monsieur et Madame Camp” dans toutes les communes accueillant des camps. Le dispositif “Well Camp” finance des étudiants chaque été pour faciliter les contacts entre la commune et les groupes de mouvement de jeunesse. Ce dispositif a fait ses preuves, mais gagne à être davantage financé afin de toucher tous les territoires accueillant un camp.



Dans les règlements généraux de police qui traitent des camps, ne limiter la taille des groupes accueillis que sur base des capacités d'accueil d'un bâtiment ou de la superficie de la plaine. Même si nous défendons un projet de vie en grand groupe, la sécurité de nos membres et la bonne utilisation des infrastructures sont essentielles pour le Patro. C'est pourquoi nous ne souhaitons pas qu'il n'y ait pas de limites dans le nombre de jeunes accueillis/camp, mais bien une réelle décision selon des critères objectifs en fonction de l'espace utilisé.

► Augmenter le parc “tentes” du centre de prêts de Naninne



Le nombre de jeunes en mouvement de jeunesse ne cesse de croître d'année en année. Leurs besoins vont donc de pairs. À cet égard, il est crucial d'augmenter le nombre de tentes disponibles au centre de prêt de Naninne (CPN). Mais cette augmentation du stock ne doit pas se faire sans une augmentation de l'espace de stockage ou une décentralisation partielle du CPN. Cela faciliterait la gestion du matériel et le rendrait plus accessible aux groupes locaux.

LA MOBILITÉ

Les études du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté et de l'Observatoire du Tourisme mettent en lumière un problème persistant dans l'accès aux loisirs : le manque de mobilité des familles et des jeunes. Les écarts entre les grandes villes et les zones rurales sont évidents, et cela, malgré les politiques existantes visant à soutenir la mobilité des jeunes.

Aujourd'hui, il est crucial de reconnaître que la mobilité est bien plus qu'un simple moyen de déplacement. En effet, elle permet aux jeunes de découvrir de nouvelles réalités et d'élargir leurs horizons, contribuant ainsi à leur développement personnel. Chaque année, cela représente des centaines de milliers de jeunes qui empruntent les transports en commun pour aller en camp, pour permettre à leur groupe de vivre une activité spéciale (une journée à la mer, dans un parc d'attractions, etc.), pour faciliter les départs en week-end de préparation, etc.

Bien que les politiques actuelles se soient renforcées, leur adaptabilité au public reste complexe. C'est pourquoi, il est important de faciliter les démarches afin de rendre visible, accessible et facile la mobilité de tout à chacun. Pour ce faire, nous proposons des solutions concrètes, telle que par exemple, la simplification des procédures de validation des titres de transport.

Ce que nous faisons :

- ✓ **Promotion d'une mobilité durable à tous les niveaux** : covoiturage, transport en commun...
- ✓ **Prise en charge des déplacements collectifs** des gares vers nos lieux de formation.
- ✓ **Création d'un outil** sur les déplacements et la sécurité des groupes, à pied ou à vélo.
- ✓ **2 appels à projets** ciblés pour soutenir les projets des groupes, dont ceux permettant de réduire le prix des camps.
- ✓ **Affiliation solidaire** : réduction du prix annuel d'affiliation pour les familles les plus précarisées (-75% du prix).



Nos idées pour demain :

► **Rendre plus accessible les transports publics**



Au niveau fédéral, nous demandons la gratuité des transports publics tels que SNCB, TEC, De Lijn et STIB pour les jeunes membres du Patro et des autres mouvements de jeunesse. Cela favoriserait leur participation aux activités, leur permettant ainsi de réduire l'impact environnemental des déplacements tout en facilitant l'accès aux activités pour les participants. Mais aussi une simplification des démarches administratives permettant d'avoir accès à cette gratuité.

► **Soutenir les trajets des groupes avec les moyens communaux existants**



Nous invitons les communes à soutenir les trajets des groupes de jeunes en mettant à disposition des moyens existants tels que le transport du matériel nécessaire pour les camps ou le prêt de cars communaux lors d'événements spéciaux. Ces mesures contribueraient à réduire les coûts de transport pour les mouvements de jeunesse, aidant ainsi à maintenir la viabilité économique des groupes locaux.

► **Renforcer les bourses délivrées par le BIJ**



Pour permettre aux jeunes d'accéder à des projets, nous préconisons un renforcement des bourses délivrées par le Bureau International Jeunesse (BIJ). Cela pourrait se faire en augmentant l'enveloppe budgétaire allouée aux bourses, en valorisant un plus grand nombre de jeunes par projets, et en acceptant un plus grand nombre de projets jeunesse. Une simplification des démarches administratives pour l'obtention de ces bourses faciliterait également l'accès aux financements pour les projets de mobilité des jeunes.

LA PARTICIPATION CITOYENNE

Les Nations Unies sont activement engagées dans le renforcement des institutions démocratiques et la promotion de la participation citoyenne inclusive, en accordant une voix active aux jeunes dans les décisions qui les concernent. Cette approche vise à promouvoir la justice sociale en reconnaissant le rôle essentiel des jeunes dans la création d'un avenir plus équitable et durable.

Dans ce contexte, le décret relatif aux Organisations de Jeunesse (OJ) et leurs finalités revêt une importance particulière. Il définit le cadre juridique et les principes qui guident les activités des OJ, y compris leur engagement envers la formation des CRACS (Citoyen, Responsable, Actif, Critique et Solidaire).

La plus-value d'un CRACS pour la société réside dans sa capacité à mobiliser et à responsabiliser les jeunes, à promouvoir des valeurs démocratiques, et à créer des espaces où les jeunes peuvent exprimer leurs préoccupations et leurs idées. En encourageant la participation active des jeunes, les CRACS contribuent à construire une société plus inclusive, équitable et durable. Ils sont ainsi des acteurs clés pour la réalisation de ces objectifs ambitieux qui visent à améliorer la qualité de vie de tous les citoyens, jeunes et moins jeunes.

Ce que nous faisons :

- ✓ **Une démocratie participative** à tous les niveaux du Mouvement
- ✓ **Une structure 100% volontaire** et jeune dans les instances de gestion de l'ASBL.
- ✓ **Un investissement de chaque groupe dans la vie de son quartier.**
- ✓ **Des formations ancrées dans l'éducation permanente et la finalité de former des CRACS.**
- ✓ **Ton Patro et son réseau :** un outil pour soutenir nos groupes dans la construction et la participation de leurs réseaux.
- ✓ L'engagement du **Patro dans plusieurs instances d'avis** sur la Jeunesse, l'Enfance, mais aussi l'International.
- ✓ **Des rencontres annuelles avec les différents niveaux de pouvoir :** communes, provinces, FWB...

Nos idées pour demain :

► **Reconnaitre la place des Mouvements de jeunesse comme acteur important de la société**



Au niveau communal, il est essentiel d'intégrer les groupes locaux des mouvements de jeunesse dans la prise de décisions et les initiatives locales comme par exemple, l'organisation d'une rencontre annuelle des différents mouvements de jeunesse présents sur le territoire communal, la participation aux commissions Accueil Temps Libre (ATL), la participation au Conseil consultatif de la Jeunesse, etc. Cependant, il est important de souligner que cette intégration doit être un droit et non une obligation. Le groupe restant composé de volontaires ayant leurs limites en termes d'engagement.

► **Donner plus de visibilité à la jeunesse et au Patro dans le paysage audiovisuel**



Il est crucial de plaider en faveur d'une visibilité renforcée des jeunes et de leurs activités au sein du Patro à travers les médias audiovisuels. Une telle démarche permettrait de mettre en lumière le rôle significatif qu'ils jouent et l'impact positif qu'ils génèrent au sein de la société. En offrant une plateforme médiatique pour partager leurs initiatives, leurs projets et leurs réussites, les médias audiovisuels contribueraient à créer une reconnaissance publique et à encourager davantage l'engagement des jeunes dans des actions constructives.

Cette visibilité accrue pourrait également inspirer d'autres jeunes à rejoindre les mouvements de jeunesse (ou toute autre structure de jeunesse) et à s'impliquer activement dans des initiatives bénéfiques pour la communauté.

► Accorder une reconnaissance accrue aux Mouvements de jeunesse dans les instances d'avis



Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il convient d'intensifier la représentation des mouvements de jeunesse dans les instances d'avis. Cela permettrait de donner une voix légitime et renforcée des 125.000 jeunes en mouvement de jeunesse dans les discussions et les décisions qui les concernent. À ce jour, rien ne garantit la présence des mouvements en Commission Consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ) ou en Commission Générale d'Avis de l'ONE ; or il est important que les différentes catégories d'OJ y soient représentées. C'est pourquoi nous demandons la reconnaissance des Fédérations de Mouvement de jeunesse au sein du décret qui les concernent et les mêmes accès que les fédérations de centre de jeunes ou d'organisation de jeunesse lorsque des réunions sectorielles sont entreprises.



Au niveau européen, l'intégration des mouvements de jeunesse au Forum Européen de la jeunesse (Youth Forum) renforcerait leur rôle dans les discussions et les processus décisionnels ayant un impact sur la jeunesse. En favorisant la participation citoyenne des mouvements de jeunesse dans cette organisation internationale, la société reconnaîtrait leur rôle essentiel dans la formation des jeunes citoyens engagés et valoriserait leur contribution au développement social et civique.



VOLONTARIAT ET EMPLOI

En Belgique, le volontariat est caractérisé par son aspect libre et gratuit, ce qui le distingue du service civil plus courant dans le paysage européen. Environ 1 800 000 bénévoles sont présents en Belgique, dont 1 200 000 sont engagés dans des organisations, ce qui représente 12,5 % de la population belge de 15 ans et plus. Chaque volontaire consacre en moyenne 200 heures de bénévolat par an¹.

Ces jeunes bénévoles représentent près de 4.000 jeunes au Patro et plus 25.000 au sein de l'ensemble des mouvements de jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant, il existe des problématiques importantes à considérer. Certains jeunes rencontrent des difficultés à s'engager en raison de contraintes financières. D'autres de la nécessité de concilier leurs obligations scolaires avec leurs activités associatives et de loisirs. Sans soutien, cela les pousse parfois à choisir entre animer et travailler pour se nourrir.

¹ La Plateforme francophone du Volontariat, 2022

Ce que nous faisons :

- ✓ **1 075 200 heures de bénévolat** au niveau local réparti sur plus de 3600 animateurs.
- ✓ **Pour et par les jeunes** dans tous nos projets événementiels, formatifs et même la création d'outils.
- ✓ Un niveau régional composé de plus de **465 cadres régionaux** volontaires.
- ✓ Un niveau fédéral composé de plus de **155 cadres fédéraux** volontaires.



Nos idées pour demain :

► Revaloriser l'enveloppe OJ et du dispositif particulier Mouvement



Il est primordial de revaloriser l'enveloppe budgétaire allouée aux Organisations de Jeunesse (OJ) et d'ajuster le dispositif particulier de l'action décentralisée des mouvements de jeunesse, afin de tenir compte de l'augmentation du nombre de membres. Depuis sa création, cette enveloppe est fermée. On estime par ailleurs qu'il faudrait le double (1.200.000 €) pour que chaque jeune en mouvement de jeunesse soit soutenu. Cette mesure permettrait de mieux soutenir financièrement les mouvements de jeunesse et de leur offrir les moyens nécessaires afin de mener à bien leurs activités éducatives et citoyennes.

► Mettre en place un congé volontariat (réduit) pour faciliter le volontariat



La création d'un congé volontariat permettrait aux jeunes, tant aux travailleurs qu'aux étudiants, de s'engager plus activement dans le volontariat au sein du Patro (ou ailleurs) sans compromettre leurs autres engagements professionnels ou éducatifs. Cette mesure encouragerait davantage de jeunes à consacrer leur temps libre au volontariat, renforçant ainsi la participation citoyenne.



► Renforcer l'attractivité du secteur de la jeunesse



Pour renforcer l'attractivité du secteur de la jeunesse, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de soutien à l'emploi, notamment en revalorisant les emplois du secteur socioculturel à (plus de) 100% du barème. Cela permettrait d'attirer davantage de professionnels qualifiés dans le secteur et de reconnaître pleinement leur travail essentiel pour la société.

Parallèlement, le développement de nouveaux emplois au sein de chaque OJ serait un atout pour le secteur, offrant ainsi de nouvelles opportunités aux associations. A cet égard l'intégration d'un nouvel emploi subventionné pour chaque OJ (à l'instar de l'article 44F du décret sur les centres de jeunes) permettrait de renforcer l'action des OJ.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La transition écologique est un processus complexe qui implique un large éventail de mesures, investissements et politiques pour réduire l'impact environnemental. Les jeunes font face à des obstacles à leur engagement dans la transition écologique. Ces défis incluent un manque de temps, une confiance limitée en leur capacité d'action, ainsi que des barrières externes, notamment le manque de soutien financier et organisationnel des autorités locales et des institutions publiques. De plus, le manque de reconnaissance et de suivi de leurs actions, en particulier sur le plan politique, entrave leur motivation. Ils aspirent à un soutien des décideurs pour mettre en œuvre leurs idées. En outre, le manque d'opportunités d'engagement, telles que des activités ou projets dans leur environnement, décourage leur participation à la transition écologique (Mindchangers, 2022).

Cependant, ils ont clairement exprimé leur mobilisation quant aux enjeux environnementaux. Les chiffres concernant leur attention envers cette question sont parlants, en octobre 2022, 45.000 jeunes marches pour le climat lors d'une manifestation organisée par la COALITION CLIMAT. La participation massive aux marches environnementales prouve une préoccupation grandissante au sein de la jeunesse. Pour chaque Organisation de Jeunesse (OJ), chaque mouvement, et chaque jeune, la préservation de notre environnement demeure une préoccupation majeure et un défi incontournable.

Au sein du Patro, nous considérons que la transition écologique est un pilier essentiel de notre mission, et nous sommes fermement résolus à jouer un rôle actif dans la construction d'un avenir plus durable pour tous.

Ce que nous faisons :

- ✓ **Les perspectives 2024** : projet sur plusieurs années et qui prendra fin en 2025 pour les 100 ans de la Fédération Nationale des Patros. Constitué de 3 étapes : l'inclusion, la transition écologique et le plaisir dans son engagement individuel et collectif.
- ✓ **Révision de notre politique d'achat** afin de la rendre plus en lien avec nos objectifs de développement durable.
- ✓ Création d'outils, de publications et de campagnes pour **promouvoir des actions de développement durable et de transition écologique** auprès de nos groupes. Participation au défi wallon **"Yes We Plant"**.
- ✓ Augmentation des **initiatives locales pour diminuer leur impact environnemental** : réflexion sur les trajets, camps zéro, utilisation de panneaux solaires en camp, récupération de matériel...

Nos idées pour demain :

► **Obtenir un soutien afin de promouvoir les initiatives des groupes locaux**



Il est impératif de solliciter un soutien afin de promouvoir les initiatives environnementales des groupes locaux. Par exemple, en cas d'organisation d'un camp dit "zéro déchet", une suppression de la taxe communale pourrait être envisagée, stimulant ainsi les actions écoresponsables au niveau local. Ce soutien pouvant également être vu à l'année si un groupe se lance dans ce genre de projet.

► **Développer des subventions spécifiques pour soutenir les efforts environnementaux**



Le développement de subventions spécifiques pour soutenir les initiatives environnementales des groupes locaux est d'une importance cruciale. Cette démarche est d'autant plus pertinente lorsque l'on considère le renforcement des jeunes et des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cette approche pourrait inclure l'octroi de primes énergétiques aux associations, y compris l'extension de ces primes aux associations de faits.

En effet, 95% de nos groupes sont des associations de faits, et leurs propriétaires, qu'il s'agisse de paroisses, d'écoles ou d'autres entités, ne sont parfois pas éligibles pour certaines subventions environnementales.



Supprimées lors de la dernière législature, les subventions en lien avec l'opération "Au camp, mangeons wallon", se doivent d'être restaurées (et augmentées). Elles concour(ai)ent à une meilleure intégration de produits locaux, de qualité et en circuit court dans les camps sans répercussion de prix pour les groupes ou les familles. Confrontés à la crise financière actuelle, certains groupes n'ont plus cette possibilité et c'est bien dommage.

► Respecter les politiques climatiques (COP21, accords de Paris)



Il est crucial de reconnaître et de comprendre les préoccupations des jeunes face à un avenir incertain, marqué par la crainte de ne pas pouvoir agir de manière suffisante à leur échelle. La charge mentale résultant de ces préoccupations et la peur de l'impact du changement climatique sur leur futur sont des sentiments légitimes et significatifs. Il est donc impératif de respecter les politiques climatiques internationales, notamment les accords de la COP21 et de Paris. Mais plus encore, d'aller bien au-delà des engagements politiques actuels.

Cela nécessite un engagement ferme en faveur du soutien actif des mesures visant à lutter contre le changement climatique, une demande claire et limpide de centaine de milliers de jeunes à travers le pays et qui s'inscrit parfaitement dans les valeurs éducatives et citoyennes des 22.000 membres du Patro.



LA PRÉCARITÉ ET L'ACCESSIBILITÉ AUX LOISIRS

Les jeunes sont la partie de la population la plus affectée par les difficultés d'accès, car ils sont confrontés à la fois à des besoins essentiels tels l'accès à l'éducation, l'obtention d'un logement et une vie sociale active, tout en ayant des revenus bas (voire aucun revenus).

La lutte contre la pauvreté est un enjeu démocratique majeur en Belgique, où une personne sur cinq court un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale. En 2022, 13,2% des Belges vivaient dans des ménages dont le revenu total disponible était inférieur au seuil de pauvreté (StatBel, 2022)². Ces chiffres se renforcent et montrent toute l'importance des initiatives de solidarité. C'est pourquoi, depuis plus de 100 ans, le Patro s'engage résolument dans la promotion de l'inclusion en mettant en place une série d'initiatives visant à rendre l'accès à nos activités accessible à tous les jeunes indépendamment de leur situation financière. L'accessibilité est au cœur de notre démarche, se reflétant dans notre politique tarifaire abordable pour l'adhésion au Patro (21€ en septembre 2023) et dans notre seul symbole d'appartenance requis, le foulard (dont le prix d'achat est de 4€). C'est ancré dans notre histoire et de notre Projet Educatif.

² <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/plus-de-2-millions-de-belges-courent-un-risque-de-pauvrete-ou-dexclusion-sociale>

Ce que nous faisons :

- ✓ **Une affiliation annuelle très basse**, mais qui est également réduite de 75% pour les familles les plus précarisées.
- ✓ **La création de tarifs de solidarité (-75%)** dans tous nos projets fédéraux (formations et événements).
- ✓ **Les opérations "Camp pour tous" et "Grande Collecte"** : fournissant des vivres et du matériel de camps à nos groupes et familles les plus en difficulté.
- ✓ **"Camp solidaire"** : une enveloppe permettant de réduire le prix d'un camp pour des familles dans le besoin.
- ✓ **Un comité interne** qui se réunit 1 fois toutes les 6 semaines qui permet de répondre aux besoins de nos groupes locaux qui font face à des difficultés financières (soutien financier, demande d'étalement, intervention financière...).



Nos idées pour demain :

► **Développer des soutiens financiers aux réalités locales**



Au niveau communal, les soutiens aux groupes locaux de mouvements de jeunesse sont très variables, tantôt calculés à la personne ou fixes (quelle que soit la taille du groupe et du nombre de jeunes accueillis), tantôt inexistantes. Or, soutenir localement l'action des patros, permet à ceux-ci de réduire les coûts de leurs activités durant l'année. Pour surmonter ces obstacles, nous demandons le développement de soutiens financiers adaptés aux réalités locales telle qu'un subside annuel accordé aux groupes de mouvements de jeunesse en fonction du nombre d'enfants accueillis.

► **Augmenter les montants des enveloppes Soutien Projets Jeunesse (SPJ)**



Plafonnées à un montant fixe de 1.000 à 9.000€, les enveloppes du SPJ sont des soutiens importants pour les associations de jeunesse. Si autrefois celles-ci recouvraient 50% des coûts d'un projet (par exemple), le même montant aujourd'hui ne peut plus couvrir autant de frais qu'auparavant vu les augmentations générales du coût de la vie. Une augmentation des enveloppes du SPJ serait donc essentielle pour soutenir les projets associatifs menés par les jeunes. Cela permettrait de maintenir des activités et des initiatives à moindres coûts pour les associations comme pour les bénéficiaires.



► Revaloriser les subsides...



Nous défendons activement la nécessité d'un refinancement structurel global du secteur de la jeunesse, en lieu et place de la dépendance aux appels à projets ponctuels. Ce choix stratégique vise à établir une assise financière stable pour les organisations...

Opter pour un financement structurel offrirait une sécurité financière pérenne, permettant de développer et de pérenniser les initiatives liées à l'accessibilité et éliminerait donc les incertitudes liées aux financements.

► ... de formations



Il est impératif de réévaluer à la hausse les subventions attribuées aux formations d'animateurs, dépassant de ce fait le plafond actuel de 31€ par heure par groupe de 8 participants. Cette démarche vise à stimuler l'amélioration des compétences de nos membres par le biais de formations de qualité et de réduire par conséquent, l'impact des coûts pour le participant ou pour l'association confrontés tous deux à une augmentation de tous les prix liés à l'organisation (transport, location, matériel, nourriture, eau, gaz, électricité...)

► ...« infra »



Les subsides infra pour les mouvements de jeunesse en Belgique sont des aides financières destinées à soutenir la création, la rénovation, l'équipement ou l'entretien des infrastructures utilisées par ces mouvements. Il y a 4 niveaux de demandes et, depuis sa mise en route au début des années 2000, nous ne dépassons jamais le niveau 1 (sécurisation) dans l'octroi des demandes tant il y en a. Il est donc crucial d'en augmenter les montants et d'y introduire un élargissement des subsides attribués aux infrastructures, avec un accent sur l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), garantissant ainsi des installations inclusives pour tous les participants.



► ...ONE



Nous devons souligner l'urgence d'une revalorisation des subsides ONE³, actuellement figés à 1,25€ par enfant depuis 2009. Cette somme ne tient plus compte de l'augmentation des coûts de la vie. Nous recommandons un doublement minimum de ces subsides pour suivre les indexations. Le manque de soutien financier pousse les groupes, principalement composés de bénévoles, à organiser davantage d'activités de collecte de fonds, ce qui détourne de leur mission principale : offrir des activités éducatives et récréatives de qualité aux jeunes. Une revalorisation des subsides serait un soutien essentiel pour préserver cette mission fondamentale.

► Garantir un accès à la culture pour tous



Accroître l'accès à la culture, soit par la gratuité, soit par des tarifs plus avantageux en utilisant des dispositifs tels que « l'Article 27⁴ », serait une démarche essentielle pour offrir des opportunités culturelles à tous. Nous proposons donc la création d'un tarif mouvement de jeunesse ou associatif pour permettre à chaque jeune d'expérimenter la culture.

³ Dans le cadre du décret Centres de vacances, les sections peuvent être agréées pour l'organisation de leurs camps moyennant une série de conditions.

⁴ L'asbl Article 27 se donne la mission de sensibiliser, de faciliter la participation culturelle pour toute personne vivant une situation sociale et/ou économique difficile. Elle agit sur le coût de l'offre via un ticket modérateur valable à Bruxelles et en Wallonie et elle mise sur l'accompagnement pour encourager l'expression critique et/ou artistique. Son travail se développe en réseau avec des partenaires sociaux, culturels et les publics (<https://article27.be/>)

► **Reconnaître les camps comme un espace de tourisme social**



Reconnaître les camps comme des espaces de tourisme social, en accordant un accès de droit aux instances d'avis concernant les centres de vacances et de tourisme social, renforcerait leur importance en tant que moyens de vacances éducatives accessibles à tous les jeunes.

Les camps des mouvements de jeunesse en Belgique devraient être qualifiés d'acteurs de «tourisme social» en raison de leur accessibilité financière, de leur accent sur l'inclusion sociale, de leurs objectifs éducatifs et des soutiens disponibles pour permettre à un large éventail de jeunes de partir en camp chaque été. L'objectif du camp est de créer des expériences positives et formatrices pour les jeunes, quel que soit leur milieu d'origine, en favorisant l'égalité des chances et en promouvant des valeurs d'inclusion et de solidarité.

► **Soutenir la formation non formelle/éducation continue**



Nous plaidons en faveur d'un soutien accru envers la formation non formelle et l'éducation continue, notamment par le biais d'initiatives concrètes telles que la mise en place d'un chèque de formation pour les groupes locaux, qui leur permettrait notamment de se former aux premiers secours.

Cette démarche permettrait d'encourager et de faciliter l'accès des membres aux opportunités de développement personnel et professionnel au sein des mouvements de jeunesse. La reconnaissance de la formation non formelle constitue un investissement judicieux dans l'avenir des jeunes en favorisant l'acquisition de compétences essentielles et leur épanouissement au sein de la société.



LE BIEN-ÊTRE DES JEUNES

L'intérêt croissant pour le bien-être des enfants et des jeunes en Belgique met en lumière l'importance grandissante accordée à leur santé mentale, leur épanouissement, et leur qualité de vie. Les chiffres révèlent l'ampleur de cette préoccupation cruciale pour le pays. Par exemple, les données disponibles mettent en évidence des défis significatifs, avec des taux de dépression et d'anxiété en augmentation parmi les adolescents, comme le montre une enquête menée en 2020 par le Centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE), révélant une augmentation de la prévalence des troubles mentaux chez les jeunes de 15 à 24 ans au fil des décennies. Ailleurs, des chiffres nous montrent que le suicide est devenu la 1^{er} cause de mortalité chez les jeunes. Et dans le premier volet de son étude (appelée Belhealth), Sciensano, met en évidence des niveaux élevés d'anxiété et de dépression, en particulier parmi la population jeune. Un jeune sur trois souffrant aujourd'hui de dépression ou d'anxiété⁵.

Les récentes crises, dont la crise du COVID-19, ont imposé des épreuves difficiles aux enfants et aux jeunes, révélant un déficit notable en termes de mesures préventives. Cependant, les actions entreprises par les organisations de jeunesse jouent un rôle significatif dans la prévention, en promouvant l'inclusion, la solidarité, la bienveillance et le bien-être. Il est essentiel que ces actions soient reconnues et appréciées à la fois par les autorités publiques et la société en général.

Dans ce contexte, nous préconisons le soutien des associations comme solution au mal-être des jeunes, en reconnaissant leur rôle essentiel dans la promotion de la santé mentale et de l'éducation relationnelle et affective. Ainsi qu'un soutien financier et logistique accru aiderait à renforcer les initiatives existantes et à en développer de nouvelles.

⁵ <https://www.lesoir.be/494031/article/2023-02-09/un-jeune-sur-trois-souffre-d-anxiete-ou-de-depression>

Ce que nous faisons :

- ✓ **Création d'un jeu "Pas trop Tabou"** qui brise les codes, libère la parole et débloque les cadenas des sujets liés à l'EVRAS.
- ✓ L'organisation de 5 **"apéros-jeux" partout en FWB** afin de permettre aux membres de découvrir le jeu "Pas trop tabou".
- ✓ **Des articles et publications sur la santé mentale, l'EVRAS et le bien-être.**
- ✓ **La création d'une base de données des opérateurs EVRAS.**
- ✓ **La création d'une note balisant l'EVRAS au Patro.**
- ✓ **Compil'Action** : outil qui compile des démarches d'accompagnement pour les jeunes et groupes confrontés à des situations de mal-être, de dépression voire le décès.
- ✓ **Le Cadre d'Engagement au Mouvement (CEM)** : dispositif reprenant une série de promesses que tout cadre du Mouvement (niveau local, régional et fédéral) s'engage à respecter, mais surtout à appliquer.
- ✓ **Une procédure d'accompagnement et disciplinaire** : le Patro a une politique – peu connue, mais très balisée – en cas de faute d'un patronné. Elle s'appuie sur des éléments pédagogiques mais également disciplinaires.

Nos idées pour demain :

► **Soutenir financièrement et outiller notre public sur la santé mentale**



Nous appelons à un soutien financier et à des accompagnements pour aider notre public à aborder la thématique de la santé mentale, en particulier en mettant l'accent sur des initiatives liées à l'EVRAS. Cela pourrait inclure l'organisation de formations ou d'événements gratuits de sensibilisation à l'EVRAS, afin de mieux outiller les jeunes face à ces enjeux.

Nous demandons également une collaboration renforcée entre les structures et les experts dans le domaine de la santé mentale et de l'EVRAS, pour répondre aux questions et préoccupations des opérateurs de jeunesse. Comment ? En donnant accès à des informations de qualité aux publics ciblés, en soutenant la création de contenus (outils, formations) des opérateurs jeunesse dédiés à cette thématique, en créant une circulaire permettant de soutenir la formation des animateurs et travailleurs jeunesse sur ces enjeux ou encore en créant des équipes pluridisciplinaires capables de répondre aux questions de ce type pour les opérateurs jeunesse.

Ces diverses collaborations permettraient de bénéficier d'expertise spécialisée pour aborder ces sujets sensibles de manière appropriée et soutiendrait fortement l'action de terrain des animateurs et travailleurs patro et autres organisations de jeunesse en leur donnant les bonnes clés.



► Trouver d'autres dispositifs que le certificat de bonne vie et mœurs dans le projet de réforme pour solutionner les problèmes de terrain



Dans le projet de réforme en cours, nous demandons une dérogation collective pour toutes les associations qui mettent en place des dispositifs internes (comme c'est le cas au Patro avec le Cadre d'Engagement au Mouvement et la procédure disciplinaire (dispositifs expliqués dans le "ce que nous faisons" ci-contre) ou une exonération complète pour les Mouvements de jeunesse comme c'est le cas en Flandres.

Le Patro est bien évidemment d'accord pour sécuriser l'encadrement des mineurs, nous regrettons cependant, l'adoption de cette pratique, car elle comprend un manque de pertinence de par sa longévité limitée dans le temps (le certificat n'étant valide qu'au moment de sa délivrance), une lourdeur administrative pour les opérateurs (et les animateurs qui risquent de dissuader les jeunes à s'engager) et qui ne tient pas compte des processus internes visant les mêmes objectifs au sein de notre ASBL.



15-17 Rue de l'Hôpital

6060 Gilly

071 28 69 50

www.patro.be